LES ARPÈGES

Les accords, à savoir une série de notes disposées verticalement, peuvent être « arpégés » avec la main droite. Dans ce type d'exécution, l'attaque des cordes par les doigts de la main droite n'est pas simultanée.

L'arpège, dans ses différentes formules, peut être ascendant ou descendant ; dans tous les cas les doigts pincent les cordes, les laissant toutes vibrer, sans aller s'appuyer sur celle d'en-dessous.

La différence naturelle (en taille et en force) entre les doigts incite souvent les guitaristes à se servir des doigts les plus vigoureux, négligeant les plus faibles, ce qui entraîne non seulement une irrégularité dans l'émission des notes mais aussi l'inaptitude à exécuter des passages où on n'est pas libre de choisir les doigtés. Dans l'arpège, le dos de la main droite doit être aussi immobile que possible et les doigts ne se posent pas sur les cordes avant l'instant où ils les pincent (à moins de vouloir produire un type particulier de *staccato*).
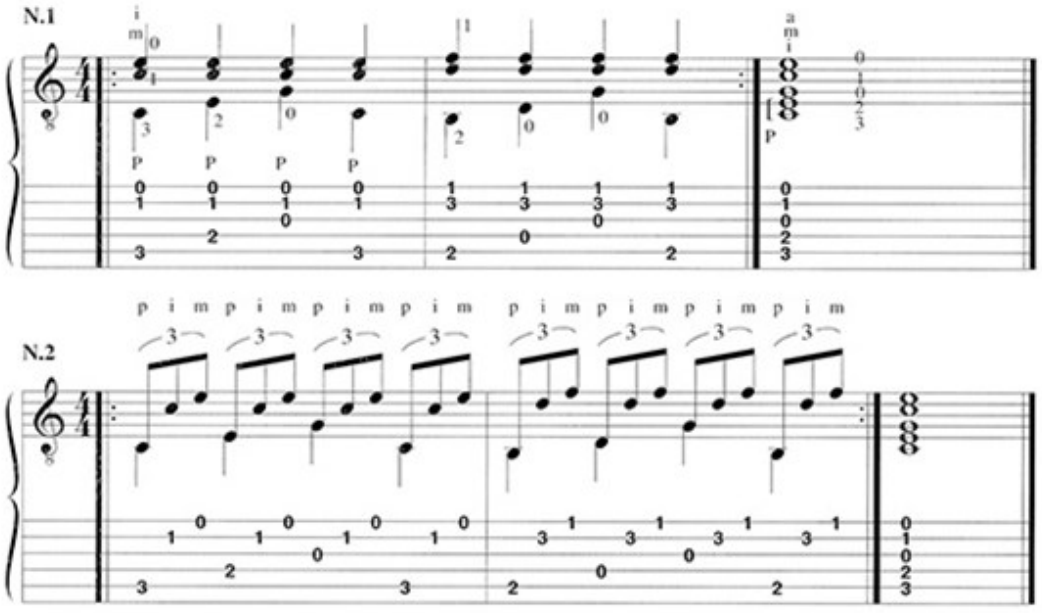
Mais, pour exercer les doigts de la main droite à développer leur indépendance par la pratique des arpèges, passons à une série de formules qu'on trouve dans les *120 Arpèges* op. 1 de Mauro Giuliani.